



4, rue des mésanges  
77610 Neufmoutiers en Brie

Tel : 01 64 42 88 41

Mail : ecole.daniel.balavoine@gmail.com

## Procès-verbal CONSEIL D'ÉCOLE 1<sup>er</sup> trimestre

Mardi 10 novembre 2020  
début de la séance : 18h00  
fin de la séance : 20h00

Conseil d'école réalisé avec 6 participants en présentiel et 3 participants en distanciel  
(Les présences sont consignées sur la liste d'émargement annexée à ce présent procès-verbal)

### **1. Présentation des membres du conseil d'école et rappel de ses compétences.**

#### La nouvelle équipe des représentants des parents d'élèves (6 titulaires, 6 remplaçants) :

Mme Ait Salem Rouge, M. Bouleau, Mme Méluria, Mme Meigné-Portes, Mme Jovellar,  
Mme Rodriguez Zobéide, Mme Faudot, Mme Auger, Mme Tollet, Mme Soukali Antiope,  
Mme Rodrigues De Sousa, Mme Giannandréa.

#### L'équipe mairie :

Mme Chevalier (déléguée aux affaires scolaires), M. Hama (Adjoint aux affaires scolaires),  
M. Pouillot (Maire)

#### L'équipe enseignante :

PS-GS : Mme Turreil, remplacée par Mme Debusschère

MS : Mme Demarle

GS-CP : Mme Guilluy, remplacée par Mme Flores

CP-CE1 : Mme Jézéquel

CE2 : Mme Slosse,

CM1-CM2 : Mme Stecker Valette et Mme Vandernot

#### - Rappel des compétences principales du conseil d'école :

Il se réunit au minimum 3 fois dans l'année.

Le conseil d'école, sur proposition du directeur de l'école :

1. Vote le règlement intérieur de l'école ;
2. Établit le projet d'organisation pédagogique de la semaine scolaire (ex. rythmes scolaires) ;
3. Dans le cadre de l'élaboration du projet d'école à laquelle il est associé, donne tous avis et présente toutes suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école, notamment sur :

- Les actions pédagogiques et éducatives ;
- L'utilisation des moyens alloués à l'école ;
- Les conditions de bonne intégration d'enfants porteurs de handicap ;
- Les activités périscolaires ;
- La restauration scolaire ;
- L'hygiène scolaire ;
- La protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire notamment contre toutes les formes de violence et de discrimination, en particulier de harcèlement ;
- Le respect et la mise en application des valeurs et des principes de la République.

Il est rappelé que seuls les représentants titulaires ont le droit de parole et de vote lors du conseil d'école. Si le représentant titulaire est absent, les droits de parole et de vote reviennent à son suppléant.

## **2. Fonctionnement.**

### **- Rentrée 2020 (effectifs et structures de classes)**

A la rentrée de septembre, l'école a bénéficié d'une ouverture de classe en élémentaire.

PS-GS	20 PS + 5 GS	25
MS	23 MS	23
GS-CP	16 GS + 10 CP	26
CP-CE1	7 CP + 18 CE1	25
CE2	26 CE2	26
CM1-CM2	13 CM1 + 13 CM2	26
<b>Total</b>		<b>151</b>

Par rapport à l'année dernière, nous notons une augmentation des effectifs de 15 % soit + 20 élèves (+ 48 élèves en 2 ans, soit + 47 %)

### **- Horaires et organisation**

Les jours et horaires d'école restent inchangés : 8h30-11h30 / 13h30-16h30, lundi, mardi, jeudi, vendredi.

Les activités pédagogiques complémentaires sont le mardi et le jeudi de 11h30 à 12h00.

### **- Aménagement du dispositif d'accueil en période de protocole sanitaire Covid**

<b>Classes</b>	<b>Horaires matin (à partir du lundi 02.11)</b>	<b>Horaires après-midi (à partir du lundi 02.11)</b>	<b>Accès école (entrée + sortie)</b>
PS-GS Mme DEBUSSCHERE	Accueil de 8h35 à 8h45 Sortie à 11h40	Accueil de 13h35 à 13h45 Sortie à 16h40	Portillon côté maternelle
MS Mme DEMARLE	Accueil de 8h20 à 8h30 Sortie à 11h30	Accueil de 13h20 à 13h30 Sortie à 16h30	Portillon côté maternelle
GS-CP Mme FLORES	Accueil de 8h20 à 8h30 Sortie à 11h30	Accueil de 13h20 à 13h30 Sortie à 16h30	Grand portail Principal (place de l'école)

Classes	Horaires matin (à partir du lundi 02.11)	Horaires après-midi (à partir du lundi 02.11)	Accès école (entrée + sortie)
CP-CE1 Mme JEZEQUEL	Accueil de 8h35 à 8h45 Sortie à 11h40	Accueil de 13h35 à 13h45 Sortie à 16h40	Portillon garderie
CE2 Mme SLOSSE	Accueil de 8h20 à 8h30 Sortie à 11h30	Accueil de 13h20 à 13h30 Sortie à 16h30	Portail blanc cour élémentaire
CM1-CM2 Mme STECKER	Accueil de 8h20 à 8h30 Sortie à 11h30	Accueil de 13h20 à 13h30 Sortie à 16h30	Portillon garderie

Le respect des horaires par les parents est essentiel à la bonne application du plan Vigipirate et du protocole sanitaire. Chacun doit contribuer individuellement à l'intérêt collectif et la sécurité de l'école. La directrice souligne le manque de respect envers l'équipe de quelques parents retardataires et demandent à chacun de faire preuve de respect et de civisme, particulièrement en cette période compliquée. Elle rappelle également que son rôle est de privilégier l'intérêt collectif et la sécurité des élèves dans un souci de maintenir un bon climat scolaire.

#### - Bilan des élections des représentants des parents d'élèves

Cette année encore, une seule liste électorale a été déposée. Elle est composée de 6 titulaires et de 6 suppléants.

Les membres du conseil d'école remercient les représentants des parents d'élèves pour leur implication et leur participation, qui sont essentielles à la vie de l'école.

Le taux de participation est en augmentation par rapport à l'année dernière.

Cette année, le vote s'est fait uniquement par correspondance.

Participation	2020-2021	2019-2020	2018-2019
Nombre d'inscrits	209	182	153
Nombre de votants	103	86	79
Nombre de bulletins blancs ou nuls	20	12	6
Nombre de suffrages exprimés	83	74	73
<b>Taux de participation</b>	<b>49.28 %</b>	<b>47.25%</b>	<b>51,63%</b>

Les représentants des parents d'élève réfléchissent à mettre en place un système de communication fluide avec les parents. Ils communiqueront prochainement à ce sujet.

#### - Vote du règlement intérieur de l'école 2020-2021

Deux nouveaux points ont été ajoutés à l'alinéa « Hygiène et santé » :

- Les objets connectés, tels que les montres connectées, sont interdits.
- Il est interdit d'apporter de la nourriture à l'école pour manger sur le temps scolaire, sauf en cas de goûters de classe et, avec l'accord préalable de l'enseignante de la classe.

Le règlement 2020-2021 est adopté à l'unanimité par les membres du conseil d'école.

Il est annexé à ce présent procès-verbal.

### **3. Organisation pédagogique.**

#### **- Evaluations nationales CP et CE1**

Les évaluations nationales ont eu lieu dans notre école du 14 au 25 septembre. Elles sont constituées de deux épreuves de français et de deux épreuves de mathématiques.

Ont été évalués 17 élèves de CP et 18 élèves de CE1.

Ces évaluations permettent de donner aux enseignantes des repères concernant les connaissances et les compétences à renforcer afin d'accompagner au mieux les élèves vers les acquisitions attendues en CP et en CE1.

Pour les enfants qui ont des besoins d'accompagnement spécifiques, un rendez-vous individuel avec les parents a été proposé afin de proposer des adaptations pédagogiques en conséquence.

Les évaluations ont été remises à tous les parents. Au besoin, elles seront expliquées lors des entretiens individuels de remise de LSU (Livret Scolaire Unique).

#### **- Actions pédagogiques (APC, piscine, spectacles, sorties...)**

Les **activités pédagogiques complémentaires** (APC) sont orientées essentiellement sur la lecture décodage, la lecture fluence et la numération.

Les séances de **piscine** reprendront à partir du 02 février 2021, toujours le mardi. Les parents qui souhaitent accompagner le groupe peuvent se faire connaître auprès des enseignantes.

- CE2 : 9 séances à partir du 02.02.2021

- CE1 : 10 séances à partir du 04.05.2021

- CM1-CM1 : 19 séances à partir du 02.02.2021

Le contexte sanitaire nous a contraints à annuler l'opération « **Nettoyons la nature** » prévue initialement en septembre. Nous espérons la reporter au printemps prochain.

Dans le cadre de la **semaine du goût** (du 05 au 09 octobre 2020), les enfants ont concocté des gâteaux aux mélanges insolites. Ils ont fait des expériences culinaires et fait des découvertes gustatives, en lien avec la thématique de l'année « les émotions ».

La chorale pour la **cérémonie du 11 novembre** est annulée.

Les projets suivants sont en suspens, en raison des contraintes sanitaires :

- Spectacle de Noël offert par la communauté de communes du Val Briard

- Marché de Noël et chorale de Noël du samedi 05 décembre

- Classe découverte des CM1-CM2, prévue du 05 au 07 mai 2021. En cas d'annulation, l'acompte de 50€ versé par les parents des CM2 l'année dernière serait entièrement remboursé.

### **4. Budget :**

- Au 10.11.2020, le solde de la caisse de l'association sportive de l'école est de 5 564€. Il intègre les sommes reçues au titre de la coopérative scolaire soit 2 125€ (environ 14€/enfant). Ce complément financier est indispensable pour les achats collectifs de l'école (semaine du goût, Halloween, livres, matériel de motricité, animations pédagogiques, petit équipement, sorties de fin d'année...).

Des caisses de jeux pour les cours de récréation vont être achetées. Chaque classe sera équipée d'une caisse de jeux afin d'éviter les échanges de jeux et donc les risques de contamination de la Covid 19.

L'équipe enseignante remercie les parents pour leur générosité.

## **5. Sécurité**

- Un exercice incendie a été réalisé le jeudi 1<sup>er</sup> octobre au matin.

Les 147 élèves et les 9 adultes de l'école ont évacué les lieux en 1 mn 43 s.

La directrice souhaite demander l'expertise de professionnels de la sécurité pour valider le plan d'évacuation de l'école.

- Le Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS) a été mis à jour le 12 octobre 2020. Il sera testé selon un scénario académique à venir.

Le PPMS intègre la nouvelle classe et par conséquent de nouvelles modalités de confinement. A ce titre, le matériel PPMS (malles PPMS) est en cours de réapprovisionnement par la mairie.

Pour optimiser la chaîne d'alerte, il est nécessaire d'installer deux boutons d'alarme supplémentaires : un côté école maternelle et un côté garderie.

## **6. Questions des représentants des parents d'élèves**

*Trouvez-vous que les horaires d'entrées et de sorties permettent de diminuer le brassage collectif devant l'école, car beaucoup de parents doivent attendre le deuxième horaire devant l'établissement ?*

L'utilisation de tous les accès de l'école nous permet de limiter les brassages entre les groupes classe. C'est indéniable. Cela permet de diminuer les flux et la densité de personnes, donc moins de brassages. Le deuxième horaire ne concerne que 2 classes. Seuls les parents de quelques fratries sont contraints d'attendre. Après quelques ajustements, les parents et les enfants se tiennent à l'écart et respectent bien le protocole. Nous rappelons que le port du masque par les adultes aux abords de l'école est obligatoire.

*Les sorties côté garderie et grand portail élémentaire sont assez dangereuses du fait que le trottoir soit restreint, les parents attendent sur la route.*

La mairie a immédiatement remédié à ce problème grâce au prêt de barrières supplémentaire par la CC du Val Briard. Désormais, la sécurité est assurée aux abords de l'école

*Après cette première semaine, quels sont vos ressentis avec l'application de ce nouveau protocole, d'autres mesures sont-elles à l'étude ?*

Le nouveau protocole est efficace dans la mesure où nous n'avons, à ce jour, aucune contamination. L'école peut accueillir tous les élèves dans des conditions sanitaires satisfaisantes pour tous.

Le midi, nous avons mis en place un service supplémentaire de cantine pour éviter les brassages. Cet aspect du protocole est important car il n'est rendu possible que par la générosité des élus et

des enseignantes qui, bénévolement, se relayent tous les midis pour assurer la surveillance dans la cour.

Les deux premiers services de cantine sont de 45 mn environ. Le dernier service, qui concerne les classes de CE2 et de CM, est un peu plus court. Les enfants ont le temps nécessaire pour déjeuner. En cas de besoin de temps supplémentaire pour ce service, les horaires de classe sont décalés du temps nécessaire.

La municipalité a doté l'école de masques pour pallier les oublis.

La circulation des groupes dans l'école sera optimisée avec des marquages au sol pour fluidifier encore les circuits de déplacement. Donc globalement, le ressenti est bon et satisfaisant.

#### Un remplacement a-t-il été prévu pour le départ de Véronique ?

Oui, un remplacement est prévu à compter du 15 janvier. C'est Emilie Anglade qui est retenue pour le poste.

#### Des embauches sont-elles à l'étude concernant le manque récurrent d'AVS ?

A ce jour, nous avons 5 enfants notifiés MDPH, qui ont droit à une AVS. Nous avons une seule AVS dans l'école qui doit partager son temps entre ces 5 enfants. Elle est mutualisée. Les AVS individuelles, c'est-à-dire attirées à un seul enfant, n'existent plus.

Une AVS pour 5 enfants c'est insuffisant. Les recrutements sont faits par l'éducation nationale. L'inspecteur connaît notre situation et fait le maximum pour nous allouer une personne en plus. M. Hama l'a alerté sur cette défaillance lors d'un rendez-vous.

#### Un manque de matériels en PS/GS a été constaté par les parents d'élèves. Des achats sont-ils prévus à ce niveau dans le budget ?

Mme Debusschère est la maîtresse remplaçante qui a pris la classe de PS-GS cette année. Elle remplace Mme Tourreil, qui est arrêtée car vulnérable en cette période. Mme Tourreil n'a pas eu la possibilité de préparer la classe et de remplacer une partie du matériel personnel de Mme Mathies. Dans un souci d'économies et de récupération, Mme Debusschère a demandé aux parents s'ils avaient des jeux à la maison dont ils ne se servaient plus. Le complément a été acheté avec le budget de la coopérative scolaire. Nous remercions les parents pour leur générosité.

#### Des tables avec casiers sont-elles envisageables pour la classe de CM1/CM2 car les cartables des élèves sont remplis et lourds tous les jours.

Effectivement les élèves de CM ont des tables sans case. L'absence de case a été compensée par deux meubles bas, dans lesquels les cahiers sont conservés. De plus, les CM ne travaillent pas avec des manuels, ce qui allège considérablement le cartable. La gestion du matériel et du cartable fait partie des apprentissages nécessaires pour l'entrée au collège. Il est important que les élèves puissent optimiser le contenu du cartable. Mme Stecker y veillera.

#### **Points divers :**

- M. le maire indique que la cantine sera prochainement équipée d'un lave-vaisselle professionnel afin de répondre aux besoins de l'école.
- Concernant les menus de la cantine, bien qu'ils soient déjà composés d'aliments bio, la volonté de la municipalité est de développer la part du bio.

- Pendant les activités sportives, le port du masque est déconseillé. Les enseignantes font en sorte de proposer des activités respectant la distanciation sociale.

La directrice remercie les Atsems, l'équipe technique municipale, les enseignantes et les élus pour le travail qui a été fait et qui se poursuit chaque jour pour permettre d'accueillir les enfants dans de bonnes conditions sanitaires. Chacun s'est mobilisé, s'est adapté et a accepté les nouvelles contraintes sanitaires sans ménagement.

**Date du prochain conseil d'école : mardi 3 mars 2021**

Le 16 novembre 2020

Stella Stecker Valette



